## Déclaration de Michel VALLADE, Maire de Pierrelaye lors de la réunion publique du 8 mars 2006 (Prolongement de l'A 104)

-=-=-

Mesdames, Messieurs,

Aujourd'hui commence le débat public sur le prolongement de l'autoroute A 104. Je dirai que ça commence très mal, le document n'a toujours pas été distribué à Pierrelaye malgré les relances que j'ai pu faire auprès de la Commission Nationale du Débat Public.

Comme je l'ai souligné à maintes reprises, si je comprends la nécessité d'assurer la continuité de cet axe, les deux itinéraires actuellement soutenus par les pouvoirs publics, N1 ou N2, prolongés par C1, C2 apporteraient, l'un comme l'autre, leur lot de nuisances et de pollutions à nos riverains.

Le premier itinéraire, dit tracé rive-droite de Chanteloup aurait de graves conséquences pour les habitants des quartiers du Drain et des Grouettes.

Le second tracé rive-gauche dit mixte d'Achères, réclamé par certains élus des Yvelines, sinistrerait complètement notre ville et anéantirait plusieurs années d'effort.

En effet, celui-ci passerait à côté du collège, du gymnase, couperait le Parc des Sports en deux et viendrait perturber la quiétude des habitants des 2 Ormes, des Tilleuls, des Petits Bois, des Tournesols et des quartiers de Malassis, des Petites Vignes et du Beauregard.

En conséquence je ne peux qu'être farouchement opposé à cette nouvelle proposition.

Même si je comprends l'intérêt général, je ne peux être favorable à la construction d'un ouvrage qui va apporter des nuisances supplémentaires à notre commune qui subit déjà celles de la RD 14, de l'A15, de la voie de chemin de fer, des avions et de la déchetterie Aurore.

De même, puisqu'il paraîtrait que cela revienne à l'ordre du jour, je dis NON à la mise en place d'un péage sur cette portion de la Francilienne.

Les usagers sont déjà suffisamment taxés pour ne pas en rajouter. D'autant plus que les populations locales éviteront certainement d'emprunter une route à péage, ce qui aurait pour conséquences de ne pas dégager les centres villes d'un afflux de circulation.

C'est pourquoi j'espère que la Commission Nationale du Débat Public, qui doit lancer la consultation et la concertation des populations concernées, optera pour d'autres solutions, par exemple, celle que nous prônons depuis plus de 10 ans, à savoir, un itinéraire, en dehors des zones habitées à l'Ouest de la Ville Nouvelle de Cergy-Pontoise.